

Hameau du chateau II, Villeneuve d'Ascq / Watel



Hameau du chateau II, Villeneuve d'Ascq / Watel

A la fin des années 1960, la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq commence à sortir de terre. "Technopole verte", elle sera un véritable lieu d'expérimentations urbaines et architecturales articulé autour de deux axes principaux : un axe paysager est-ouest autour d'une succession de lacs participant au drainage du secteur et un nord-sud pour la desserte routière. C'est dans ce contexte particulier que les deux opérations de logements du "Château" I et II vont être conçues : la première, à l'extrémité ouest du Lac des Espagnols, la deuxième (dont nous parlerons ici), plus proche du parc du Héron, mais toujours aux abords du Lac. Cette dernière propose deux modèles différents : la "maison Patio" et la "maison Hollandaise" et rassemble 127 logements répartis en deux lotissements contigus. L'organisation est dense mais évoque plus l'idée du hameau ou du village. L'ambition est ici de produire un habitat "intermédiaire" basé sur l'idée d'habitats individuels groupés, entre l'individuel et le collectif, entre la densité urbaine et la densité rurale. Cette organisation particulière favorise une identité forte, la vie collective et l'appropriation des lieux par chacun.

Inscription dans le site

Le site dans lequel s'inscrit cette opération regorge de qualités : une accessibilité aisée par le boulevard du Breucq (l'axe principal de desserte), un environnement

unique de nature avec la succession des lacs et le parc urbain du Héron tout proche, des équipements scolaires et sportifs à proximité immédiate ainsi qu'un centre commercial non loin, l'ancien château, élément de patrimoine et de mémoire,... Par ailleurs, le terrain en pente est prétexte à multiplier les effets de superposition et de profils bâtis variés, et par conséquent la diversité des vues depuis les maisons comme depuis l'espace public.

Accessibilité

Par sa situation, ce lotissement est très facilement accessible en voiture, mais il est aussi un véritable point de départ de nombreuses promenades à pied ou à vélo, tout au long de l'axe paysager est-ouest. Des solutions innovantes ont aussi été mises en place pour concilier la voiture et le piéton en hiérarchisant les voies - le boulevard devient rue, puis impasse, puis desserte privée ; l'automobiliste devient alors piéton et empreinte placette et venelles pour rejoindre sa maison. C'est par la taille des espaces interstitiels entre les éléments bâtis ainsi que par leur traitement que l'on caractérise ses différentes voies et que l'on marque leur statut.

Les voitures sont rassemblées sous des maisons surélevées, organisées autour de places, dans des garages ou des carports. Elles deviennent alors quasi absentes du paysage.

Densité et composition

Pour cette opération de logement, située à un endroit où ni la densité urbaine, ni le tissu plus lâche de la campagne ne pouvaient convenir, il fallait développer un nouveau principe, où la densité serait de 40 logements à l'hectare. Toutefois, un équilibre bâti / "nature" est respecté, grâce à une combinaison variée des modules bâtis et des espaces non-bâti. Il s'en dégage une ambiance plutôt urbaine accompagnée d'une forte mise en valeur des espaces collectifs (venelles, placettes, ...), cette dernière renforçant l'idée d'ensemble, au bénéfice d'une image plus collective. Cette densité est par ailleurs rendue possible par un juste dimensionnement des circulations ainsi qu'à une organisation spécifique des logements, notamment pour les "maisons patio". Organisées dans une trame de 12m sur 12m et construites sur 2 à 3 niveaux, les maisons peuvent aisément s'adosser les unes aux autres dans une subtile combinaison, dans le respect de la double nécessité d'isolement (intimité) et de vie collective. A l'intérieur, le logement s'épanouit autour d'un espace - le patio - assurant l'intimité, l'interpénétration de l'intérieur avec l'extérieur, l'ensoleillement des logements. Il offre ainsi la possibilité aux différentes pièces de se prolonger sur l'extérieur.

Appropriation

Les structures végétales privées et publiques se combinent, se confondent et se complètent avec une connivence étonnante, le tout en prolongement des volumes bâtis. Les venelles et passages, à l'échelle du piéton, profitent pleinement de la qualité de traitement, à l'image du jardin domestique, créant de véritables lieux d'accueil pour chacun des habitants.

Identité et image

L'architecture imbriquée associée au toit en terrasse apporte un vocabulaire nouveau pour un programme de maisons, une touche de modernité, sans jamais chercher l'exubérance. La composition de l'ensemble et l'organisation hiérarchique et adaptée des voies apportent intimité et bien-être et en même temps une certaine urbanité qui participe du "vivre ensemble". La constance du parement de briques, associée au végétal, évoque l'identité du territoire de notre région ("la saveur des Flandres"). Enfin, la gestion bien "cadrée" de la voiture apporte sécurité et tranquillité.

Sources

> Villeneuve d'Ascq, ville nouvelle - Bernard WELCOMME, Ecole d'architecture de Lille - 1996